



Numéro PPQ/

vendredi 9 juin 2017

Les grands titres:

- Les Etats membres s'accordent sur des mesures pour inverser le déclin de la santé des océans
- RDC : l'ONU appelle à une enquête internationale sur les violations massives des droits de l'homme dans les Kasai
- Mali : trois Casques bleus tués et huit autres blessés lors de deux attaques à Kidal
- Darfour : la Procureure de la Cour pénale internationale demande une nouvelle fois le soutien du Conseil de sécurité
- Brésil : les droits autochtones et environnementaux sont attaqués, selon des experts
- Le HCR cherche à approfondir sa coopération avec la Chine et renouvelle le mandat de l'Ambassadrice de bonne volonté Yao Chen
- Le développement inclusif est la meilleure forme de prévention des conflits, déclare le chef de l'ONU en Asie centrale

Les Etats membres s'accordent sur des mesures pour inverser le déclin de la santé des océans



Une jeune fille de la communauté d'Inupiat sur un morceau de banquise à Barrow, en Alaska, aux États-Unis. Photo UNICEF/Vlad Sokhin

9 juin - Au dernier jour de la Conférence sur les océans au siège de l'ONU à New York, les 193 États membres des Nations Unies se sont mis d'accord à l'unanimité vendredi sur un ensemble de mesures destinées à inverser le déclin de la santé des océans.

Le document final, contenant plus de 1.300 engagements à agir, marque une percée dans l'approche globale de la gestion et de la préservation des océans.

La Conférence sur les océans, la première conférence des Nations Unies sur ce sujet, a permis pendant cinq jours de discuter des problèmes affectant les océans, de la pollution marine à la surpêche, de l'acidification des océans au manque de gouvernance de la haute mer.

« La Conférence sur les océans a changé nos relations avec l'océan », a déclaré le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Peter Thomson. « Désormais, personne ne peut dire qu'il n'était pas au courant du mal que l'humanité cause à la santé des océans. Nous nous efforçons maintenant dans le monde entier de restaurer une relation d'équilibre et de respect envers l'océan ».

Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence sur les océans, Wu Hongbo, a déclaré que la Conférence avait marqué un grand pas en avant pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

« Les participants, qu'il s'agisse des États membres, des ONG, de la société civile, du secteur privé, de la communauté scientifique et des milieux universitaires, ont participé à toute une série de discussions et d'échanges d'informations sur les dernières connaissances scientifiques », a-t-il déclaré. « Ils ont présenté de nombreuses solutions innovantes, qui peuvent nous aider à atteindre l'objectif 14 du développement durable ».



Reconnaissant que le bien-être des générations présentes et futures est inextricablement lié à la santé et à la productivité de l'océan, les pays ont convenu collectivement dans leur Appel à l'action « d'agir de manière décisive et urgente, convaincus que notre action collective aura un impact significatif pour nos populations, notre planète et notre prospérité ».

L'Appel à l'action a été officiellement adopté à la fin de la Conférence vendredi, ainsi que les rapports des sept dialogues de partenariat qui ont porté sur l'élargissement des solutions et les engagements volontaires à agir.

Dans l'Appel à l'action, les pays acceptent de mettre en œuvre des stratégies solides et durables pour réduire l'utilisation des plastiques et des micro-plastiques, comme les sacs en plastique et les plastiques à usage unique. Les pays ont également convenu d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures efficaces d'adaptation et d'atténuation face à l'acidification des océans et des côtes, à l'élévation du niveau de la mer et à l'augmentation des températures de l'océan. L'appel reconnaît l'importance de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

L'Appel à l'action comprend également des mesures visant à protéger les écosystèmes, comme les mangroves, les marécages, les herbiers marins et les récifs coralliens, et à améliorer la gestion durable des pêches, y compris la restauration des stocks de poissons dans les plus brefs délais. Les pays sont appelés à interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche et à éliminer les subventions qui contribuent à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

RDC : l'ONU appelle à une enquête internationale sur les violations massives des droits de l'homme dans les Kasai



Des femmes et des enfants congolais arrivent en mai 2017 à un point frontalier à Chissanda, en Angola, après avoir fui les violences dans la province du Kasai, en République démocratique du Congo. Photo HCR/Pumla Rulashe

9 juin - Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a appelé vendredi le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à établir une enquête internationale sur les violations graves des droits de l'homme survenues dans les provinces du Kasai Central et du Kasai Oriental de la République démocratique du Congo (RDC), y compris sur l'existence d'au moins 42 fosses communes.

Depuis août 2016, environ 1,3 million de personnes originaires des Kasai ont été déplacées suite aux violences, alors que quelque 30.000 réfugiés ont fui vers l'Angola, a rappelé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans un communiqué de presse.

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC (BCNUDH) a documenté 42 fosses communes, mais il est possible qu'il en existe d'autres. Selon les informations recueillies par les équipes du BCNUDH, des soldats des Forces armées de la RDC (FARDC) auraient creusé plusieurs tombes après des affrontements avec des éléments présumés de la milice de Kamuina Nsapu au cours des derniers mois.

Des cas d'exécutions sommaires et d'autres meurtres - y compris d'enfants - ainsi que des allégations de violence sexuelle ont été documentés depuis août 2016. Le BCNUDH continue de recevoir des allégations de violations graves des droits de l'homme, mais les contraintes de sécurité ont entravé la poursuite des enquêtes.

Le Haut-Commissaire a exhorté le gouvernement de la RDC, au début du mois de mai, à prendre une série de mesures pour s'assurer qu'une enquête crédible et transparente, respectant les standards internationaux et avec l'implication du BCNUDH, soit établie avant le 8 juin. Bien que le gouvernement ait demandé un soutien technique et les conseils du BCNUDH et de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO), la réponse gouvernementale est à ce jour est insuffisante, selon M. Zeid, compte tenu de la gravité et de la nature généralisée des violations, et du besoin impérieux de justice pour les victimes.

AUDIO: Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU. *Crédit: ONU*

La flambée des violences dans les Kasai a débuté en août 2016

« C'est le devoir souverain du gouvernement de la RDC de mener des enquêtes judiciaires sur les violations des droits de

L'homme commises sur son territoire et nous continuerons à appuyer le gouvernement en fournissant des conseils et un soutien technique pour la mise en œuvre de ses obligations », a déclaré le Haut-Commissaire. « Cependant, les actes odieux commis dans les Kasai semblent être d'une telle gravité, qu'ils doivent interpellier la communauté internationale, et en particulier le Conseil des droits de l'homme. L'ampleur et la nature de ces violations et abus des droits de l'homme et les réponses systématiquement insuffisantes des autorités nationales nous obligent à demander une enquête internationale pour compléter les efforts nationaux ».

« Nous avons un devoir envers les victimes et l'obligation d'envoyer un message aux auteurs de ces crimes que nous observons cela de près et que la communauté internationale s'engage pour mettre un terme à l'impunité endémique en RDC », a-t-il ajouté.

La flambée des violences dans les Kasai a débuté en août 2016 lorsqu'un responsable coutumier a été tué par les FARDC. La milice de Kamuina Nsapu, nommée d'après son chef, a cherché à se venger de son meurtre en ciblant la police et les membres de l'armée, les institutions nationales et autres symboles étatiques, comme les bâtiments du gouvernement, les postes de police et les églises, et en recrutant des enfants pour rejoindre ses rangs.

Les FARDC auraient réagi aux attaques en lançant une contre-attaque extrêmement violente, notamment en tirant sans discernement à la mitrailleuse dans les villes où les milices étaient soupçonnées se cacher et en faisant du porte-à-porte pour traquer à mort les miliciens ou des sympathisants suspects.

Selon le HCDH, bien qu'un certain nombre d'enquêtes nationales aient été lancées sur les crimes allégués commis par Kamuina Nsapu, le gouvernement n'a pas mené d'enquêtes significatives sur la conduite de la FARDC et de la Police nationale congolaise.

Mali : trois Casques bleus tués et huit autres blessés lors de deux attaques à Kidal



Des Casques bleus au Mali. Photo MINUSMA/Harandane Dicko (archives)

9 juin - Trois Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont été tués et huit autres blessés lors de deux attaques jeudi à Kidal, dans le nord du pays, a indiqué vendredi la MINUSMA.

« Hier, le camp de la MINUSMA à Kidal a été la cible de tirs intensifs de roquettes/mortiers. Les informations préliminaires indiquent qu'une dizaine d'obus de différents calibres ont ciblé le camp. Cinq membres du personnel de la MINUSMA ont été légèrement blessés. Quelques obus ont atterri dans les quartiers avoisinant du camp de la MINUSMA », a expliqué la Mission dans un communiqué de presse.

« Peu après, une position de la Force a été attaquée à l'extérieur du camp. Trois Casques bleus ont été tués et trois autres blessés », a-t-elle ajouté.

La MINUSMA a condamné « dans les termes les plus vigoureux ces attaques lâches et abjectes contre son personnel et la mise en danger de la population civile ». Elle a exhorté les parties présentes à Kidal d'assumer leur pleine responsabilité pour identifier les responsables afin d'assurer leur traduction devant la justice ».

La Mission a rappelé que les attaques dirigées contre le personnel des Nations Unies constituent des crimes de guerre et tous ceux qui y sont impliqués devront répondre de leurs actes.

Elle a ajouté que « rien ne saurait entamer sa détermination à poursuivre son soutien au processus de paix en cours et la protection de la population ». Elle poursuit, d'ailleurs, les patrouilles renforcées qu'elle déploie depuis quelques jours, conformément à son mandat de protection des civils.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné les deux attaques contre la MINUSMA et a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au gouvernement guinéen. Il a souhaité un prompt rétablissement



aux Casques bleus blessés.

« Le Secrétaire général réitère que les attaques contre des Casques bleus des Nations Unies pourraient constituer des crimes de guerre selon le droit international et demande que les auteurs de cette attaque soient rapidement traduits en justice », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

« Le Secrétaire général renouvelle le soutien des Nations Unies au gouvernement du Mali et aux parties signataires dans leurs efforts pour mettre en œuvre l'accord de paix », a-t-il ajouté.

Darfour : la Procureure de la Cour pénale internationale demande une nouvelle fois le soutien du Conseil de sécurité



Fatou Bensouda, Procureure de la Cour pénale internationale, devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Manuel Elias

9 juin - Intervenant jeudi devant le Conseil de sécurité, la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a jugé impératif de travailler ensemble pour redonner foi et espoir en la justice au Darfour, au Soudan, car la reddition de comptes est une condition préalable à la paix dans cette région.

La Procureure a donc demandé au Conseil d'« assumer pleinement ses responsabilités aux termes de la résolution 1593 (2005) » par laquelle, il y 12 ans, le Conseil avait déféré à la CPI la situation au Darfour.

En présentant au Conseil son vingt-cinquième rapport au titre de la résolution 1593, Mme Bensouda a rappelé que cette dernière avait suscité l'espoir mais aussi des attentes de la part des milliers de victimes du Darfour. Or, a-t-elle regretté, cet espoir a progressivement laissé la place à la déception, la frustration, voire la colère face à la lenteur du processus, puisqu'à ce jour aucune des personnes contre lesquelles des mandats d'arrêt ont été lancés n'a été arrêtée et transférée à la CPI, alors même que les personnes mises en cause, parmi lesquelles le Président soudanais Al-Bachir, sont accusées de certains des crimes les plus graves aux termes du Statut de Rome de la CPI.

Si elle s'est dite « aussi déterminée que jamais » à poursuivre sa quête de justice au Darfour « sans peur ni faveur », la Procureure s'est surtout attachée à mettre le Conseil devant ses responsabilités.

Elle a notamment rappelé qu'aucune des 13 décisions par lesquelles la chambre préliminaire de la CPI avait constaté le non-respect par des États de leurs obligations au titre du Statut de Rome ou de la résolution 1593 n'avait été suivie du moindre effet au Conseil. « Pour le moins, ce Conseil devrait démontrer son appui au travail de mes services en prenant des mesures concrètes face aux décisions de non-respect », a-t-elle lancé.

Mme Bensouda faisait notamment référence aux nombreux déplacements dans des pays étrangers, dont certains sont parties au Statut de Rome, du Président Al-Bachir. « Inviter, faciliter ou soutenir un déplacement international de toute personne faisant l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI est incompatible avec un engagement en faveur de la justice internationale et constitue un affront à l'encontre des victimes du Darfour », a asséné Mme Bensouda, qui a rappelé que les membres du Conseil avaient le pouvoir, individuellement ou collectivement, d'influencer les États fautifs, qu'ils soient ou non parties au Statut de Rome.

Consciente de l'impasse actuelle entre le gouvernement soudanais et le Conseil de sécurité, Mme Bensouda a invité ce dernier à étudier sérieusement les propositions présentées par la Nouvelle-Zélande il y a quelque temps pour y remédier.

Brésil : les droits autochtones et environnementaux sont attaqués, selon des experts



Les chutes d'Iguazu, à la frontière entre le Brésil et l'Argentine. Photo ONU/Mark Garten

9 juin - Trois experts des Nations Unies et un rapporteur de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) ont joint leur voix pour dénoncer les attaques contre les droits autochtones et environnementaux au Brésil.

« Les droits des peuples autochtones et les droits environnementaux sont attaqués au Brésil », ont déclaré les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli Corpuz, sur les défenseurs des droits de l'homme, Michel Forst, et sur l'environnement, John Knox, ainsi que le Rapporteur de la CIDH sur les droits des peuples autochtones, Francisco José Eguiguren Praeli dans un communiqué de presse.

Au cours des 15 dernières années, le Brésil a enregistré un grand nombre de meurtres de défenseurs de l'environnement et des terres, ont noté les experts, soit une moyenne d'environ une personne par semaine. Les populations autochtones sont particulièrement menacées.

Les experts ont pointé du doigt les projets de réforme de la Fondation nationale indienne, l'organisme qui soutient les peuples autochtones dans la protection de leurs droits et qui a déjà vu son financement réduit considérablement. Un rapport récemment adopté par la Commission d'enquête du Congrès brésilien demande que l'organisme soit privé de la responsabilité de la délimitation des terres autochtones.

« Ce rapport prend plusieurs mesures qui représentent un recul en matière de protection des terres autochtones », ont averti les experts. « Nous sommes particulièrement préoccupés par les procédures futures en matière de démarcation, ainsi que pour les terres autochtones qui ont déjà été délimitées ».

Le rapport de la Commission d'enquête du Congrès brésilien questionne également les motifs des Nations Unies en l'accusant d'être une confédération d'ONG qui influencent la politique brésilienne par l'intermédiaire de ses agences, de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Les experts en droits de l'homme ont également noté qu'un certain nombre de projets de loi établissant des licences environnementales qui affaibliraient la protection de l'environnement ont été présentés au Congrès le vendredi 2 juin. La législation proposée supprime ainsi le besoin de licences environnementales pour les projets impliquant l'agroalimentaire et l'élevage de bovins, quelle que soit leur taille, leur lieu, leur nécessité ou leur impact sur les terres autochtones ou l'environnement.

Les experts ont prévenu que les lois proposées étaient en contradiction avec la Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones, qui garantit les droits de ces peuples à la préservation et à la protection de l'environnement et protège la capacité de production de leurs terres et de leurs ressources.

« Les tensions sur les droits fonciers devraient être résolues par des efforts pour reconnaître ces droits et trouver une solution aux conflits, plutôt que de réduire considérablement les garanties en place pour les peuples autochtones, les personnes afro-descendantes et l'environnement au Brésil », ont-ils déclaré.

Le HCR cherche à approfondir sa coopération avec la Chine et renouvelle le mandat de l'Ambassadrice de bonne volonté Yao Chen



Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. Photo HCR/S. Hopper (archives)

9 juin - La Chine peut jouer un rôle clé dans les efforts pour aider à résoudre les crises de réfugiés à travers le monde, a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, à l'issue de sa première visite officielle à Beijing cette semaine.

M. Grandi a effectué une visite de deux jours pour approfondir le partenariat mondial du HCR avec la Chine. Il a notamment rencontré des hauts fonctionnaires des Ministères des affaires étrangères, du commerce, de la sécurité publique et des affaires civiles.

« Le HCR et la Chine collaborent depuis 40 ans. Entretemps, la Chine est devenue un acteur majeur sur la scène mondiale », a déclaré M. Grandi. « La question des réfugiés est également devenue plus importante et plus compliquée alors que les facteurs amenant les gens à fuir sont de plus en plus divers ».

Plus de 65 millions de personnes sont déplacées de force à cause de la guerre, des violations des droits de l'homme, du sous-développement et des effets du changement climatique. Le HCR travaille avec les gouvernements et des partenaires dans 128 pays pour protéger et aider ces réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées, a rappelé l'agence onusienne dans un communiqué de presse.

La contribution de la Chine aux programmes de réfugiés a considérablement augmenté au cours des dernières années, de 2,8 millions dollars l'an dernier à 12,5 millions dollars à ce jour en 2017, en grande partie en marge du récent forum 'La Ceinture et la Route' organisé par la Chine.

Filippo Grandi a par ailleurs salué les efforts de l'Ambassadrice de bonne volonté du HCR, l'actrice Yao Chen, pour changer les attitudes envers les réfugiés. « Avec ses 80 millions d'abonnés sur les médias sociaux en Chine, l'actrice a été une voix forte en faveur des réfugiés dans le monde de langue chinoise ces dernières années », a noté le HCR.

Le chef du HCR a rencontré Yao Chen mercredi dans le cadre de sa visite en Chine. Il a remercié l'actrice pour ses efforts en faveur des réfugiés et a renouvelé son mandat d'Ambassadrice de bonne volonté pour deux années supplémentaires.

Nommée Ambassadrice de bonne volonté en 2013, Yao Chen a eu l'occasion ces dernières années de rencontrer des réfugiés syriens au Liban, des réfugiés afghans au Pakistan, des réfugiés somaliens en Ethiopie et des réfugiés du Myanmar en Thaïlande.

Le développement inclusif est la meilleure forme de prévention des conflits, déclare le chef de l'ONU en Asie centrale



Le centre d'Astana, la capitale du Kazakhstan. Photo Banque mondiale/Shynar Jetpissova

9 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné vendredi l'importance du partenariat entre les Nations Unies et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) pour réaliser les objectifs de développement durables (ODD) et pour lutter contre certaines des principales menaces d'aujourd'hui comme le terrorisme.

« À l'avenir, l'Organisation des Nations Unies continuera d'être votre partenaire solide », a dit M. Guterres au Conseil des chefs d'Etat de l'OCS à Astana, au Kazakhstan.

L'OCS a été fondée en 1996 à Shanghai par le Kazakhstan, la Chine, le Kirghizistan, la Russie, le Tadjikistan. L'Ouzbékistan l'a rejoint en 2001, ainsi que l'Inde et le Pakistan aujourd'hui comme membres à part entière.

Le chef de l'ONU a déclaré que l'OCS joue un rôle important dans la promotion de la compréhension mutuelle, du dialogue, de la stabilité et du développement dans une grande partie de l'Eurasie, et ses membres travaillent ensemble pour combattre certaines des principales menaces d'aujourd'hui à la paix et la sécurité, y compris le terrorisme, l'extrémisme violent, le trafic de drogue et le crime organisé.

« En fin de compte, le développement inclusif et durable est la meilleure forme de prévention des conflits armés et de l'extrémisme violent », a dit M. Guterres, en demandant aux membres de l'OCS de faire preuve de leadership dans les efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de détermination pour lutter contre le terrorisme et s'attaquer à ses causes profondes.

Lors d'une conférence de presse, M. Guterres a souligné le rôle important du Kazakhstan au niveau régional et international.

Selon le Secrétaire Général, le Kazakhstan peut jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération entre les pays d'Asie centrale, notamment concernant un partage plus efficace des ressources en eau, la lutte contre le terrorisme et la réalisation d'un développement durable.